

L'accueil des publics seniors

Introduction

La France connaît un vieillissement démographique important. En 2026, 22 % de la population a 65 ans ou plus. Selon le scénario central des nouvelles projections de l'Insee, cette proportion pourrait atteindre 32 % en 2070. Le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus passerait ainsi de 15,3 millions en 2026 à 21,1 millions en 2070. Cette progression serait particulièrement marquée pour les personnes âgées de 80 ans ou plus, dont le nombre passerait de 4,3 millions en 2026 à près de 9 millions en 2070.

Le vieillissement de la population constitue donc un enjeu durable pour les politiques publiques, et notamment pour les bibliothèques. Il ne s'agit cependant pas de considérer les seniors comme un groupe homogène : derrière cette catégorie se trouvent des personnes aux situations, aux pratiques culturelles, aux niveaux d'autonomie et aux rapports au numérique très différents.

En juillet 2012, l'Inspection générale des bibliothèques publiait un rapport sur *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture*, qui soulignait notamment le paradoxe entre le temps libre dont disposent certaines personnes retraitées et leur moindre fréquentation des bibliothèques. Cette question demeure pertinente, mais doit aujourd'hui être envisagée dans un contexte démographique et social renouvelé.

Les bibliothèques ont donc intérêt à mieux connaître ce public afin de proposer des ressources et des services adaptés, mais aussi à réfléchir à la manière dont elles peuvent aller à la rencontre des personnes âgées qui ne fréquentent pas ou plus leurs établissements.

Qui sont-ils ?

La catégorie des « seniors » est difficile à définir précisément. Elle peut désigner les personnes de 60 ans et plus, les retraités, ou plus largement les personnes âgées. Or l'allongement de l'espérance de vie et la diversité des parcours rendent cette catégorie particulièrement hétérogène.

Une personne qui vient de prendre sa retraite peut être autonome, très mobile, fortement diplômée, disposer d'un important capital culturel et continuer à utiliser quotidiennement les outils numériques. À l'inverse, une personne beaucoup plus âgée peut connaître des difficultés de mobilité, d'isolement, de lecture ou d'accès au numérique. Entre ces deux situations existe une multitude de parcours.

Une typologie ancienne mais encore utile pour comprendre la diversité des seniors

Dans *L'Invention des seniors* (2002), le sociologue Serge Guérin propose une typologie des seniors en trois grandes catégories. Cette classification est aujourd'hui datée, tant les pratiques et les profils des personnes âgées ont évolué en plus de vingt ans. Elle peut néanmoins être conservée comme grille de lecture, notamment pour montrer que les seniors ne constituent pas un groupe homogène.

- Les **SeTra (Seniors Traditionnels)** correspondent aux personnes qui conservent, selon Guérin, des comportements relativement traditionnels et accordent une place importante aux valeurs sûres, à la transmission et à l'héritage. Ils constituent alors le groupe quantitativement dominant dans sa typologie.
- Les **BooBos (Boomers Bohèmes)** désignent les générations de seniors issues du baby-boom, présentées comme davantage favorisées économiquement et culturellement. Guérin insiste sur leur capacité à influencer les modes de consommation et les pratiques culturelles.
- Les **SeFra (Seniors Fragilisés)** regroupent les personnes âgées les plus vulnérables, pour lesquelles les besoins d'accompagnement, de sécurité et de soins occupent une place importante.

Cette typologie doit cependant être maniée avec prudence. Les catégories et les données quantitatives proposées par Serge Guérin correspondent au contexte du début des années 2000 et ne permettent pas de décrire précisément les seniors d'aujourd'hui. Elle conserve surtout un intérêt pour rappeler que **les personnes âgées présentent des profils et des besoins très différents.**

Les générations qui arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite ont par ailleurs connu des parcours scolaires et professionnels différents de ceux des générations précédentes. Elles ont pu être davantage familiarisées avec l'informatique et Internet au cours de leur vie professionnelle et sont donc susceptibles d'avoir des pratiques numériques plus développées.

Pour autant, il serait excessif de considérer que le vieillissement fait progressivement disparaître les difficultés numériques. Selon l'Insee, en 2025, 51 % des personnes âgées de 75 ans ou plus ont utilisé Internet au cours des trois mois précédant l'enquête. Mais 54 % de cette classe d'âge sont encore en situation d'illectronisme et 28 % disposent de compétences numériques faibles. L'enjeu n'est donc plus seulement celui de l'accès à Internet : il est aussi celui de **l'accompagnement aux usages** et de la capacité à effectuer de manière autonome les différentes tâches numériques.

En bibliothèque, une partie des seniors peut également relever de la catégorie des **publics empêchés**, en raison d'une incapacité fonctionnelle, de difficultés de déplacement ou d'un handicap visuel, auditif, moteur ou cognitif. Ces difficultés peuvent conduire certaines personnes à ne plus fréquenter les établissements.

Mais il faut également éviter d'assimiler vieillissement et dépendance. De nombreux seniors autonomes disposent de temps et souhaitent continuer à apprendre, à lire, à se former, à participer à la vie sociale et culturelle ou à transmettre leurs connaissances. Ils peuvent ainsi être à la **fois usagers des bibliothèques et acteurs de la vie de la bibliothèque**, notamment dans le cadre d'actions bénévoles ou intergénérationnelles.

Les seniors constituent donc un public complexe, dont les besoins sont variés. L'enjeu consiste moins à construire une offre uniforme destinée à une catégorie d'âge qu'à proposer des services suffisamment souples pour répondre à des situations différentes.

Que leur proposer ?

Collections

Outre les collections courantes, les seniors peuvent bénéficier de collections facilitant l'accès à la lecture, notamment les **livres en grands caractères**, les livres audio et, plus largement, les documents adaptés aux personnes rencontrant des difficultés de lecture ou de vision.

Ces collections ne sont évidemment pas exclusivement destinées aux seniors. Les livres en grands caractères ou les livres audio peuvent être utilisés par des personnes en situation de handicap, par des personnes momentanément empêchées de lire ou simplement par des lecteurs qui recherchent un autre mode d'accès au texte.

Il est donc important de ne pas seulement acquérir ces documents, mais également de **les rendre visibles et de communiquer sur leur existence**. Un fonds adapté qui reste peu signalé risque en effet de ne toucher qu'une partie des personnes auxquelles il pourrait être utile.

La question de l'accessibilité concerne désormais également les collections numériques. La directive européenne sur l'accessibilité des produits et services est entrée en application le 28 juin 2025 et le ministère de la Culture souligne notamment l'importance de l'accessibilité des livres numériques, des sites et des services proposés par les bibliothèques.

Les bibliothèques sont ainsi amenées à développer une approche de plus en plus globale de l'**accessibilité des collections**, qui ne se limite pas aux supports imprimés.

Les seniors peuvent également apprécier la consultation de la presse, qu'elle soit imprimée ou numérique. La presse peut constituer à la fois une ressource documentaire et un élément de sociabilité, notamment dans les espaces de consultation sur place.

Animations

On constate que ce public plébiscite les clubs de lecteurs, les lectures à voix haute ou les ateliers d'écriture. Ils peuvent également, selon les générations, être attentifs à l'offre sur la musique, notamment de niche (Cité de la musique, entre autres) ou le cinéma. Une enquête menée à la bibliothèque municipale de Lyon en 2008 sur les pratiques des plus de 50 ans montrait que les seniors « apprécient visiblement les "rendez-vous" et animations à dates précises (Heure de la Découverte par exemple), au détriment de l'offre continue de service (expositions) ».

Ces activités peuvent répondre à plusieurs objectifs. Elles permettent bien sûr de favoriser l'accès à la culture, mais également de créer des occasions de rencontre et de **lutter contre l'isolement**.

La bibliothèque peut ainsi devenir un lieu de sociabilité pour des personnes qui disposent de temps libre mais dont les occasions de rencontrer d'autres personnes peuvent diminuer après le passage à la retraite, notamment lorsque les réseaux professionnels et familiaux se transforment.

Les animations peuvent également s'appuyer sur les compétences et les expériences des seniors. Des projets de collecte de témoignages, de mémoire locale ou de transmission de savoir-faire permettent ainsi de considérer les personnes âgées non seulement comme des bénéficiaires de l'action culturelle, mais aussi comme des **acteurs et des détenteurs de savoirs**.

Ateliers numériques

Les bibliothèques jouent également un rôle important dans l'accompagnement des seniors aux usages numériques.

La situation a cependant évolué depuis les premières politiques d'ateliers numériques destinées aux personnes âgées. Il ne s'agit plus simplement d'apprendre à utiliser un ordinateur ou une tablette. Les besoins peuvent concerner la communication avec les proches, la recherche d'information, les démarches administratives, l'utilisation des ressources numériques de la bibliothèque, la sécurité en ligne ou encore la compréhension des nouveaux outils.

Les données de l'Insee montrent bien cette évolution. En 2025, la moitié environ des personnes âgées de 75 ans ou plus utilisent Internet, mais une majorité demeure en situation d'illectronisme ou possède des compétences numériques faibles.

Les ateliers numériques doivent donc être conçus comme des **actions d'accompagnement**, et non comme de simples formations techniques. Il peut être utile de proposer des petits groupes, des séances régulières et un accompagnement individualisé.

La bibliothèque peut par exemple aider un usager à prendre en main une tablette, à consulter une ressource numérique, à rechercher une information ou à comprendre le fonctionnement d'un service en ligne.

Elle doit toutefois rester attentive à ne pas se substituer aux services sociaux ou administratifs. Lorsqu'une demande dépasse ses compétences, le partenariat avec les acteurs locaux de l'inclusion numérique ou de l'action sociale devient essentiel.

Offre adaptée pour les seniors empêchés

Les seniors qui rencontrent des difficultés de mobilité ou qui sont en situation de handicap peuvent bénéficier d'équipements destinés aux publics empêchés, notamment aux personnes malvoyantes ou ayant des difficultés de lecture : **loupes, claviers en gros caractères, agrandisseurs**, mais aussi, plus largement, tout dispositif permettant de faciliter l'accès aux collections et aux services.

Il convient également de veiller à l'**accessibilité des espaces** : qualité de l'éclairage, confort des assises, largeur des circulations, hauteur des rayonnages, lisibilité de la signalétique, accessibilité des banques d'accueil et des automates. L'accessibilité ne concerne donc pas uniquement les personnes en situation de handicap officiellement reconnues : elle permet aussi de prendre en compte les difficultés qui peuvent apparaître avec l'avancée en âge.

Les seniors empêchés peuvent également bénéficier d'un **portage à domicile**, dispositif de plus en plus présent dans les bibliothèques. Celui-ci permet de maintenir l'accès aux collections pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer. Le portage peut être développé directement par la bibliothèque ou en partenariat avec d'autres services de la collectivité, par exemple les services qui assurent la livraison des repas aux personnes âgées.

Le portage peut également être organisé dans les **maisons de retraite et les EHPAD**. Les bibliothèques peuvent y déposer des collections, constituer de petits fonds, proposer des lectures à voix haute ou organiser des animations. Le ministère de la Culture encourage d'ailleurs le développement de la lecture dans les établissements de santé et médico-sociaux, qui constitue un axe important de la politique en faveur des publics empêchés.

De la même manière que pour les autres publics éloignés de la lecture, lorsqu'une bibliothèque souhaite s'adresser aux personnes âgées qui ne fréquentent pas ses locaux, il semble indispensable de développer des **partenariats avec les structures qui travaillent dans le champ du grand âge** : CCAS, associations, résidences autonomie, EHPAD, services d'aide à domicile, clubs de retraités ou acteurs de l'inclusion numérique.

Dans le cas, par exemple, d'un partenariat avec un EHPAD, il s'agira d'établir un cadre précis identifiant les engagements de chacun : collections, animations, locaux, matériel et responsabilités. Le partenariat suppose également d'identifier les bons interlocuteurs au sein de l'établissement. La direction doit pouvoir soutenir le projet et l'animateur constitue souvent un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre concrète des actions.

Les actions peuvent aller de la **constitution et de la gestion d'une bibliothèque au sein de l'établissement** à l'organisation régulière d'animations : lectures à voix haute, présentation de nouveautés, ateliers d'écriture, rencontres ou activités autour de la mémoire locale. Il peut également être intéressant de recueillir les attentes des résidents afin de ne pas construire l'offre uniquement à partir de représentations générales de la vieillesse.

L'intergénérationnel

Aujourd'hui, pour adapter leur offre aux seniors, les bibliothèques misent de plus en plus sur **l'intergénérationnel**. Celui-ci constitue un véritable enjeu et peut permettre, à travers l'enrichissement mutuel, de changer les préjugés croisés sur l'âge.

On peut alors mettre en place des animations autour du **livre ou du jeu** : jeux de société, quiz, ateliers créatifs, lectures partagées ou projets associant plusieurs générations. Le jeu vidéo peut également constituer un support intéressant pour favoriser les échanges entre générations, à condition de ne pas réduire les pratiques culturelles des seniors à des activités qui leur seraient spécifiquement destinées.

L'intergénérationnel peut également être utilisé autour de la **transmission de la mémoire**. Des projets associant personnes âgées et jeunes générations peuvent permettre de recueillir des témoignages, de travailler sur l'histoire d'un quartier ou d'une commune, ou encore de valoriser les collections patrimoniales de la bibliothèque.

La bibliothèque devient ainsi un espace où les seniors ne sont pas uniquement considérés comme des bénéficiaires d'une offre spécifique, mais comme des **participants à la vie culturelle et sociale de l'établissement**.

Bibliographie

- AGIÉ-CARRÉ, Sophie (dir.) *Seniors en bibliothèque*, 2018

- ALIX, Yves. Les bibliothèques et l'accès des "seniors" et des personnes âgées à la lecture, juillet 2012, disponible sur :
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/Les-bibliotheques-et-l-acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture> (consulté le 27/08/2026)
- LOSSER Anne-Christelle, *Que sont nos seniors devenus ? Les seniors, un public cible en devenir pour les bibliothèques*, mémoire d'étude du DCB, Enssib, 2014
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64120-que-sont-nos-seniors-devenus-les-seniors-un-public-cible-en-devenir-pour-les-bibliotheques.pdf> (consulté le 27/08/2026)
- Enssib, *Politique documentaire : les différents publics*,
<https://enssib.libguides.com/c.php?g=676400&p=4818513> (consulté le 27/08/2026)